



## SEANCE DU VINGT CINQ NOVEMBRE DEUX MILLE VINGT CINQ A 18 H 30

Le Conseil d'Administration, légalement convoqué, s'est réuni en Mairie sous la présidence de Madame Armelle CHAMPLON, Vice-Présidente du CCAS

**Etaient présents** : Mesdames Armelle CHAMPLON / Nadège DRISSI / Violette FAZZALARI / Eliane FOURCADE / Nathalie FOURNERET / Claudie FUZEWSKI / Maryse GLEMET / Pascale HOLLE / Dominique LANCERON / Bernadette LAPAQUE / Monique SCHALLER / Sylvie SCHALLER / Michèle WIBRATTE. Monsieur Alphonse KUNTZMANN

**Etaient absents et excusés** : Monsieur Hervé BOURGUIGNON  
Monsieur Jean BAUCHEZ  
Madame Sylviane CHIODO

**Absents ayant donné pouvoir** : Monsieur Hervé BOURGUIGNON a donné pouvoir à Madame Claudie FUZEWSKI  
Madame Sylviane CHIODO a donné pouvoir à Madame Armelle CHAMPLON

**Secrétaire de séance** : Madame Claudie FUZEWSKI

=====

### POINT 2025 -22- BONS DE FIN D'ANNEE

#### R A P P O R T

Madame Armelle CHAMPLON rappelle au Conseil d'Administration que chaque année le Centre Communal d'Action Sociale attribue au moment des fêtes de fin d'année des secours aux personnes nécessiteuses se trouvant dans le besoin, par l'octroi d'un bon alimentaire dont la valeur est fixée annuellement :

#### M O T I O N

**VU** l'avis favorable de la CEDA (Commission d'Etude des Demandes d'Aide) en date du 25 novembre 2025.

Le Conseil d'Administration :

**FIXE** à CENT QUARANTE EUROS (140 €) la valeur des bons à délivrer à 8 familles moulinoises :

**FIXE** à QUATRE VINGT EUROS (80 €) la valeur des bons à délivrer à 11 familles moulinoises :

**CHARGE** le Président ou son représentant de l'exécution de la présente délibération.

FAIT ET DELIBERE VINGT CINQ NOVEMBRE DEUX MILLE VINGT CINQ  
POUR EXTRAIT CONFORME

MOULINS-LES-METZ, le 25 novembre 2025

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

057-215704875-20251125-2025-22CCAS-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 05/12/2025

Notification : 05/12/2025

La Vice-Présidente,

Armelle CHAMPLON